



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

# CONCOURS DE SCENARIO

## MOYEN METRAGE 2021



La Région Nouvelle-Aquitaine organise le 13<sup>ème</sup> concours de scénario à l'occasion du 18<sup>ème</sup> Festival du cinéma de Brive – Rencontres internationales du moyen métrage du 6 au 11 avril 2021. Cette treizième édition du concours de scénario de moyen métrage se terminera par la remise d'un **prix doté en numéraire de 2 500 €** pendant le festival. Vous avez jusqu'au **25 janvier 2021** pour envoyer votre projet (fiction, expérimental, animation ou documentaire de création) qui devra s'inscrire dans **une durée comprise entre 30 et 59 minutes**.

## Règlement

### Le projet de moyen métrage

- Il devra s'inscrire dans une durée comprise entre 30 et 59 minutes.
- Il pourra s'inscrire dans les genres de la fiction, de l'expérimental, de l'animation ou du documentaire de création.
- Il devra être rédigé en langue française et comporter un minimum de 15 pages.
- Il devra impérativement être dactylographié dans une police standard.
- Il devra être un sujet original. Pour une adaptation le candidat devra avoir une option sur la cession des droits de l'œuvre adaptée.
- Il ne devra pas avoir déjà obtenu une aide à l'écriture, au développement ou à la production dans un fonds d'aide territorial ou auprès du CNC.
- Un seul projet par candidat est éligible.
- Les 100 premiers dossiers reçus seront étudiés, au-delà de ce nombre, les inscriptions au concours ne seront pas prises en compte

### Le candidat

- Il sera âgé de plus de 16 ans à la date d'inscription au concours (une autorisation parentale sera exigée pour les mineurs).
- Il devra être de nationalité française ou résident en France.
- Il ne pourra être impliqué que dans un seul projet présenté.

### Le dossier d'inscription comprendra les pièces suivantes

- \* Scénario
- \* Résumé de 5 lignes maximum
- \* Note d'intention de l'auteur réalisateur
- \* CV
- \* La fiche d'inscription dûment complétée
- \* En cas d'adaptation d'une œuvre existante, la copie du contrat de cession de droits de l'œuvre adaptée

### Envoi du dossier

L'ensemble de ces pièces est à adresser sous forme d'un PDF **unique** à : [valerie.fumet@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:valerie.fumet@nouvelle-aquitaine.fr)  
Pour l'envoi de fichiers volumineux : <https://egf.laregion-alpc.fr/filedrop/~S8AvKe>

### Le jury

Il sera composé de professionnels du cinéma, de l'audiovisuel et de la culture.

**Envoi des dossiers avant lundi 25 janvier 2021**

Téléchargez la fiche d'inscription : <https://egf.nouvelle-aquitaine.pro/message/4zvouUDqkp8PMK6zsA3oli>

**Contact** : Valérie Fumet – 05 87 21 20 81 – [valerie.fumet@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:valerie.fumet@nouvelle-aquitaine.fr)